

INSCRIPTION 2018-2019 À PATINAGE LAVAL

ÉCOLES AVANCÉES

Pré-inscription jusqu'au 30 août 2018

S'inscrire en ligne : www.patinagelaval.com

Ou

Se présenter au bureau du club :

8h30-17h00 du lundi au jeudi

8h30-12h00 vendredi

Soirée d'inscription jusqu'à 20h00

Jeudi 16 août 2018

Ou

Acheminer votre formulaire par la poste.

Patinage Laval

2081 rue Michelin, Laval (Qc) H7L 5B7

Tél : 450 687-1225

Site Internet : www.patinagelaval.com

Courriel : info@patinagelaval.com





PATINAGE LAVAL RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Chers parents,

Il nous fera plaisir d'accueillir votre enfant dans notre CLUB pour la saison 2018-2019. Afin de bien vous renseigner, nous attirons votre attention sur les points suivants :

ADMISSION

Un formulaire d'inscription doit être rempli pour chaque patineur (euse). Ce formulaire devra être rempli au complet et signé par le parent sinon, il vous sera retourné pour être complété.

TEST

Veuillez noter que les frais pour essayer un test sont maintenant de 14\$.

SAISON RÉGULIÈRE

La saison régulière débutera le mardi 4 septembre 2018 et se terminera le 23 février 2019 pour faire place aux pratiques du spectacle de fin d'année qui aura lieu en avril 2019 pour l'ensemble des programmes offerts.

PRATIQUES DU SPECTACLE

Lors des pratiques du spectacle de fin d'année, un nouvel horaire sera établi en fonction du nombre de patineurs (euses) dans chaque niveau et des heures de glace disponibles dans les arénas de Ville de Laval qui demeureront ouvertes.

PÉRIODE DES FÊTES

Il n'y aura pas de cours de patinage pendant la période des fêtes soit du 8 décembre 2018 au 03 janvier 2019 inclusivement.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le port d'un costume de patinage artistique est obligatoire. Un pantalon **approprié** pour le patinage artistique sera toléré.

Les jeans, les pantalons en velours côtelés, les camisoles (toutes bretelles) les jupes autres que la jupe de patin ainsi que les chandails "bedaines" sont **strictement interdits**.

CHOIX DE SESSION

Chaque patineur (euse) doit faire son choix de temps de glace pour chacun des programmes choisis. Soyez assuré que nous ferons le nécessaire pour respecter votre choix.

N.B. : S'inscrire sur une session seulement si vous croyez l'utiliser. Vous pouvez simplement payer la cotisation de base pour avoir Patinage Laval comme Club Hôte.

GLACES MATINALES

Les patineurs (euses) qui sont dans l'impossibilité d'utiliser les heures de glace régulières, peuvent s'inscrire après entente avec l'entraîneur, sur une glace matinale. Vous devez l'indiquer sur le formulaire d'inscription.

TEMPS DE GLACE SUPPLÉMENTAIRE

Il est possible d'obtenir du temps de glace supplémentaire pour un programme déjà choisi moyennant un coût supplémentaire par session. La répartition de ces temps de glace supplémentaires sera faite en fonction des disponibilités de façon à ce que chacun soit satisfait.

LEÇONS

Le coût des leçons des différents programmes sont aux frais du patineur (euse) sauf pour le Programme STAR récréatif (en groupe).

CHOIX DE L'ENTRAÎNEUR DE PATINAGE CANADA

Le patineur (euse) choisit lui-même son entraîneur. Il devra prendre arrangement directement avec la personne de son choix. Vous devez indiquer le nom de l'entraîneur pour chacun des programmes choisis à l'endroit réservé à cet effet sur le formulaire d'inscription.

AUTRES INFORMATIONS

L'enfant et les parents devront se conformer aux règlements du CLUB, **le coupon-réponse du formulaire de règlements devra être signé et remis avec le formulaire d'inscription.**

En terminant, nous tenons à souligner que tous les membres du comité des Écoles, les membres du Conseil d'Administration ainsi que les directrices et directeurs assistés, des membres de leur équipe sont des bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien être des patineurs (euses) du Club.

En conséquence, nous sollicitons la collaboration de tous les parents.

Bonne saison 2018-2019

LA DIRECTION DE PATINAGE LAVAL

ADMISSIBILITÉ ET PROGRAMMES DISPONIBLES



PROGRAMME STAR RÉCRÉATIF

Pour être admissible au Programme STAR 1 à 5, le patineur (euse) doit avoir réussi l'étape 6 des Écoles Patinage Plus **avant le 1^{er} septembre 2018**. Ce programme est offert aux patineurs (euses) qui désirent poursuivre les cours de groupe à un niveau avancé. Trois programmes seront enseignés, le style libre, les habiletés de patinage et la danse, afin de permettre à chaque patineur (euse) de se rendre éligible aux tests de Patinage Canada.

****** À NOTER que les patineurs (euses) qui font partie de l'Équipe de Pré-Compétition ou de Compétition ou de patinage synchronisé ne sont pas admissibles à ce programme.**

PROGRAMME DE TESTS

PROGRAMME D'INTERPRÉTATION

Tous les patineurs (euses) sont admissibles au programme de patinage d'interprétation.

Ce programme comprend un éventail de mouvements choisis en fonction de leur interprétation chorégraphique de la musique et non de leur difficulté technique. Les sauts sont permis, mais on ne tiendra pas compte de leur difficulté technique. Le programme artistique sera évalué et noté selon les habiletés de patinage et la présentation du programme.

PROGRAMME DE DANSES

Tous les patineurs (euses) sont admissibles au programme de danse.

Exécution de tracés prescrits au son d'une musique dont le style et le tempo sont bien définis.

Lors des tests, deux évaluations sont attribuées : la première pour le rythme (synchronisme, expression et unisson) et la seconde pour l'exécution (précision et évolution, style et forme, tracé et arrangement).

LE PROGRAMME DE STYLE LIBRE

Star : Pour être admissible au niveau Star, les patineurs (euses) devront avoir réussi l'étape 6 de Patinage Plus.

Le programme de style libre est un programme d'une durée précise, patiné en harmonie avec une musique choisie par le patineur (euse).

Les exigences requises pour réussir un test de style libre varient selon le niveau.

LE PROGRAMME D'HABILETÉS DE PATINAGE

Star : Pour être admissible au niveau Star, les patineurs (euses) devront avoir réussi l'étape 6 de Patinage Plus.

Les exercices des habiletés de patinage comprennent des courbes, des virages et des mouvements de transitions. Chaque niveau comprend trois (3) exercices dont le tracé est imposé.



FRAIS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

FRAIS D'INSCRIPTION

La cotisation annuelle à payer avec l'inscription inclut les frais d'inscription à Patinage Laval, à Patinage Canada, la contribution, la participation à objectif Zénith de Ville de Laval et des frais administratifs.

CARTE AVANTAGES DE VILLE DE LAVAL OBLIGATOIRE À L'INSCRIPTION

Si le patineur (euse) n'a pas sa Carte Avantages de Ville de Laval, un montant de 25,00 \$ sera ajouté immédiatement au coût de l'inscription pour les résidents ou les non-résidents de Laval.

Les résidents de Laval peuvent se procurer la Carte Avantages de Ville de Laval GRATUITEMENT dans les bibliothèques municipales ou au Bureau Municipal des Loisirs de votre quartier.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront être reçues au bureau de patinage Laval au plus tard **30 août 2018** afin de profiter du rabais de 25\$.

TARIFICATION POUR LES ÉCOLES

	Rabais applicable de 25\$ avant le 30 août
PRIX DE BASE (SANS SESSION)	145 \$
1 SESSION	225 \$
PROGRAMME STAR RÉCRÉATIF (EN GROUPE)	335 \$
MATIN SEULEMENT	235 \$
SESSION ADDITIONNELLE	1 ^{ère} : 50\$ 2 ^e : 40\$ 3 ^e : 30\$ 4 ^e : 30\$

Ajout de 25.00 \$ sans carte Avantages Laval

N .B. S'inscrire sur une session seulement si vous croyez l'utiliser, sinon payer simplement la cotisation de base pour avoir Patinage Laval comme Club Hôte.

MODE DE PAIEMENT

- Faire le paiement en ligne par carte de crédit : www.patinagelaval.com
- Payer par chèque ou comptant au secrétariat du Club
- Par chèque (des frais de 45\$ seront exigés pour les chèques sans provision). Tout chèque sans provision devra être remplacé par un chèque certifié ou de l'argent comptant.

Pour les inscriptions en ligne, les paiements peuvent s'effectuer en 2 paiements : le premier lors de l'inscription et le 2^e : au plus tard le 12 octobre, des frais d'administration de 3.75% seront facturés via l'application Amilia. Pour les paiements par la poste ou en personne, les paiements s'effectuent via un versement seulement par chèque ou comptant.

Tout retard de paiement entraînera des frais d'intérêt de 2.5% par mois sur le montant dû.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Il y aura possibilité de se faire rembourser par demande écrite seulement à info@patinagelaval.com selon la politique de remboursement en vigueur. La politique de remboursement est disponible pour consultation sur [www. Patinagelaval.com](http://www.Patinagelaval.com) dans la section Inscriptions.

TROPHÉE DU PRÉSIDENT

Ce trophée est destiné aux patineurs qui font de la compétition de niveau Star. Il vous suffit de participer aux quatre compétitions obligatoires qui auront lieu au cours de l'année 2018-2019.

Veillez consulter la liste des compétitions obligatoires sur le site du club.

Il est très important de faire parvenir sa feuille de résultat, pour chacune des compétitions, au bureau du club pour la compilation de ceux-ci. Maximum 7 jours après la fin de la compétition. **Ceci est votre responsabilité et non celle du club.**

BÉNÉVOLAT

Votre participation comme bénévole serait grandement appréciée pour les activités et événements suivants : Salon des Métiers d'Art de Laval, Compétition Invitation Laval et Compétition Invitation Laval Synchro, Jeux du Québec et Revue sur Glace.

De plus plusieurs tâches telles que la prise de présences lors des sessions de patinage, membres de comités, couture pour la Revue sur Glace, placier, montage et démontage lors de nos événements et sécurité, sont à combler. Votre participation contribue à la réussite de nos événements!

LA REVUE SUR GLACE

CLASSEMENT

Pour tous les patineurs qui participeront à la revue sur glace 2019, vous devrez vérifier que tous les résultats de vos derniers tests passés au 1er septembre 2018, sont à jour au bureau du club, sinon ils devront l'être au plus tard le 15 septembre sans quoi vous serez classé à partir des données existantes. Aucun changement ne pourra être effectué après cette date.

Le niveau qui vous sera assigné sera définitif pour la revue sur glace. Vous pourrez aller vérifier dès le 1^{er} novembre le document de répartition 2019 qui sera affiché sur le site de Patinage Laval. Il indique dans quel groupe vous aurez été assigné, cela basé selon les informations de vos tests qui nous seront parvenues au club. Si celles-ci ne sont pas exactes, veuillez à corriger immédiatement la situation, avec vos preuves de tests réussis.

